

LeTouvet mag

BULLETIN MUNICIPAL PRINTEMPS 2023



DOSSIER

AU TOUVET, PRÉPARER DEMAIN !



LE TOUVET
C R E S I V A U D A N

www.letouvet.com

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au 06 87 76 15 09 - adjoints@letouvet.com.

Prendre RV avec un élu : 04 76 92 34 34.

Laurence THÉRY, maire,

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Adrian RAFFIN, 3^e adjoint, délégation finances, communication et concertation

Sylvie LARGE, 4^e adjointe, délégation culture et patrimoine

Michel NOLLY, 5^e adjoint, délégation vie associative.

Sandrine PISSARD-GIBOLLET, 6^e adjointe, délégation médiation sociale et culturelle

Contact : mairie@letouvet.com, tél. 04 76 92 34 34.

- le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Services municipaux

Service vie scolaire : 04 76 92 34 37.

Accueil de loisirs : 04 76 92 36 11, 06 48 71 21 72

Relais Petite Enfance : 06 33 49 49 01.

Multi-accueil : 04 76 08 45 35.

Services techniques : 04 76 99 75 56.

Réservation de salles à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - Par mail : resasalles@letouvet.com

Service urbanisme : accueille sur RV le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, sans RV le mercredi de 14h à 17h. Prise de RV au 04 76 92 34 34.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : permanence hebdomadaire à la mairie sur RV.

Tél. 04 76 92 34 34 - Mail : ccas@letouvet.com.

Permanence point info autonomie personnes âgées assurée à la mairie chaque mercredi de 10 h à 12 h, avec ou sans rendez-vous. Tél. 04 76 92 34 34.

Bibliothèque municipale, avenue Fernand Gras. Ouverte au public le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

Point WiFi en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Tél. 04 58 00 50 27.

Scolaire

École maternelle, directrice Florence Ghisolfi : 04 76 08 46 70.

École élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant : 04 76 71 72 46.

Psychologue éducation nationale :

Claire Hamburger Doucerain : 04 76 08 55 86.

Collège La Pierre-Aiguille, Principale Anne-Laure Jeannin : 04 76 08 40 70.

Député de l'Isère (5^e circonscription)

Jérémie Iordanoff :

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

Conseillers départementaux

Christophe Borg : christophe.borg@isere.fr

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola. Tél. 04 76 08 45 94.

La Poste

Bureau de Poste du village : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h45 et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00, sur RV. Tél. 04 76 53 37 30.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

Marché du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00. La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

- matin (libre accès) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
- après-midi (sur rendez-vous) : les lundi, mardi, mercredi de 12h30 à 16h30 et le vendredi de jusqu'à 15h30. Tél. 3949.

Espace France Services intercommunal Pontcharra

Aides pour les démarches administratives et numériques. Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

33 rue de la Ganterie à Pontcharra. 04 76 97 94 10.

Maison du Département de Barraux

Centre médico-social du Département de l'Isère Barraux 53 route de Barraux. 04 56 58 16 00

Caisse de retraite

Les futurs retraités sont reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous. Tél. 3960 (09 71 10 39 60).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

À la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès de la CARSAT. Tél. 36 46

Mission locale du grésivaudan

147 rue du pré de l'horme 38920 Crolles

Antenne de Pontcharra, 33 rue de la Ganterie.

Tél. 04 76 08 08 70

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

Aurélien Masnada accueille sur RV à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au 04 76 92 18 82.

Permanence avocat conseil :

Tous les premiers mardi du mois à partir du 2 mai de 12h30 à 14h00. RV de 20 minutes maximum. Prise de RV : mairie du Touvet 04 76 92 34 34

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble. Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30. Tél. 04 76 15 10 36.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie. Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis reçoit à la mairie, sur RV au 04 76 92 34 31.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage - 14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes. Tél. 04 76 91 02 40.

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet.

Correspondant : M Philippe VASSEUR

Tél. 04 76 08 45 87 - Fax 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00.

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan. Bac à ordures ménagères : le jeudi - Bac de tri : le vendredi.

Rappel : merci de sortir votre bac la veille du ramassage

Jours fériés : report systématique des collectes concernées au mercredi de la semaine en cours.

Points de regroupement de collecte des déchets : parking Plaussu, mairie, salle du Bresson, la Conche (en face de Netto), cimetière, avenue Fernand Gras, Gendarmerie.

Déchetterie du Touvet, route de Goncelin, du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45, fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements sur les déchetteries, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr

Bon voisinage

Tondeuses et machines : un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux : le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En bus : www.tougo.fr, www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr
La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train :

[www.https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

Éclairage public

La société DSE gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : Tél. 04 76 23 53 50

Service proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan. www.le-gresivaudan.fr

Urgences

Contacts 7j/7 et 24h/24 :

- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde : 0 810 15 33 33
- Pharmacie de garde : 3915
- EDF : 0 810 33 33 38
- GDF : 0 800 47 33 33
- Véolia : 09 69 32 34 58

ÉDITO



© Alain Raffin

Madame, Monsieur,

La gestion municipale est un temps long, pour aménager la ville, élaborer des politiques publiques à la hauteur des défis sociaux et environnementaux, préparer l'avenir. Pour autant les élus doivent répondre à des demandes souvent urgentes et essentielles pour les usagers. Le développement d'une commune s'articule donc entre projets ambitieux, défis énergétiques et recherche permanente de la qualité de vie des habitants. Car la priorité au Touvet c'est que les gens vivent bien dans leur village. Que les enfants y grandissent bien et trouvent les moyens de se construire comme de s'y épanouir. Faire une ville inclusive c'est prendre la mesure des transitions. En proposant des solutions plutôt qu'en imposant des contraintes qui pourraient impacter les populations les plus en difficulté. Et les réponses doivent bien être collectives, les propositions multiples et adaptées à la diversité des situations. Car pour éviter que la responsabilisation individuelle soit synonyme de stigmatisation, c'est à l'action publique de ne laisser personne en marge des nécessaires évolutions en cours.

Au Touvet, nous avons choisi l'action déterminée et collective : tous les sujets, toutes les politiques publiques sont analysées à l'aune des transitions, sociales, écologiques, agricoles, alimentaires, énergétiques etc.. Le Plan Climat, Air, Énergie de la commune aborde de façon transversale toutes ces ambitions. Répondre aux enjeux des déplacements, du logement, du bien manger et du bien vivre, c'est au Touvet préparer demain. C'est le dossier que nous vous proposons de lire dans ce nouveau numéro du Touvet Magazine.

Le printemps est là et je vous souhaite, Madame, Monsieur, de profiter de cette belle saison.

Laurence Théry
Maire du touvet

SOMMAIRE

■ Infos pratiques, Édito	2
■ Dossier «Au Touvet, préparer demain»	4
■ Vie de la commune	12
■ Solidarités	16
■ Travaux	18
■ Finances	20
■ Environnement	23
■ Concertation	24
■ Panorama institutionnel	27
■ Conseil Municipal	28
■ Annonces/vitalité commerçante	30
■ Regard sur ... «le premier jour à la cantine»	32



La crise de l'été 2022 a démontré de façon claire que le réchauffement climatique est installé et ses conséquences bien visibles au Touvet. Paysages désolés, champs grillés, chaleur extrême, restrictions d'eau etc.... Il aura fallu un arrêté "sécheresse" pris au mois de juillet, dont la validité s'est étendue jusqu'à la fin de l'année 2022, pour reconstituer « a minima » les réserves de la nappe phréatique, non grâce à la pluviométrie mais à la fonte des glaciers.

La municipalité, consciente de ces enjeux, a depuis plus de 15 ans engagé de façon pragmatique des actions de « transitions » dans ses domaines de compétences pour prévenir, s'adapter voire atténuer les effets du changement climatique.

Le changement climatique en cours est dû aux émissions croissantes de Gaz à Effet de Serre (dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), ...) dans l'atmosphère terrestre, qui piègent la chaleur sur terre. Cette augmentation, liée à l'activité humaine qui utilise des énergies fossiles - pétrole, gaz, charbon- est due au transport, au logement, à l'alimentation, à l'achat de biens et de services.

Liée au développement de l'industrie, sa croissance est exponentielle. Les effets, multiples, impactent tous les écosystèmes et se démultiplient avec l'accroissement de la température moyenne.



Ainsi la réponse planétaire est débattue dans des **Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques - COP**.

En 2015 l'accord de Paris a fixé comme objectif de « maintenir l'augmentation de la température

moyenne de la planète bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et de préférence de limiter l'augmentation à 1,5°C ».

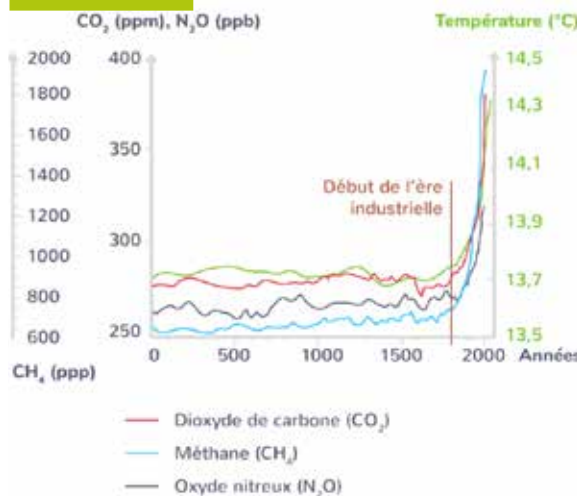
Chaque État est responsable des mesures envisagées pour atteindre cet objectif.

Mais les 27 pays européens s'entendent autour de traités et d'accords pour élaborer et mettre en place une stratégie globale.

Ainsi un accord provisoire vient d'être conclu avec une **nouvelle directive concernant les énergies renouvelables**, qu'il s'agisse de la biomasse, des biocarburants ou encore l'accélération des processus d'approbation de nouvelles installations de production solaire ou éolienne. Après la décision de l'arrêt des moteurs thermiques en 2035, l'Union européenne vise 42.5% d'énergies renouvelables en 2030 dans la consommation finale, voire 45% pour les pays les plus volontaires. Il s'agit d'un engagement ambitieux puisque la première directive de 2009 visait 20% à horizon 2030.



Évolutions parallèles des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et de la température de la Terre
Source : kartable.fr



Les scientifiques du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) depuis 1988 publient des rapports pour « fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade. ».

Six rapports successifs confirment le diagnostic sur les causes et les effets du changement climatique. Ils suggèrent, avec des scénarii adaptés à la décélération de la quantité de gaz à effet de serre émise, de limiter le réchauffement climatique qui en découle (entre +1,5°C et +5°C) pour en diminuer ses conséquences.





Pour y parvenir en France, c'est une stratégie nationale bas-carbone qui définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050 : **le Zéro Émission Nette -ZEN- 2050**, pour atteindre la neutralité carbone.

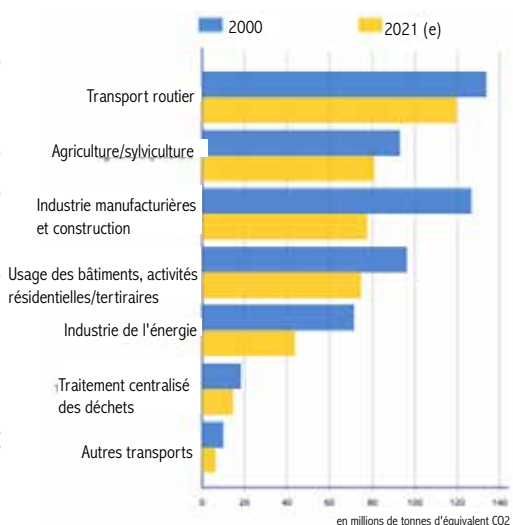
La loi Climat et Résilience fixe aussi une diminution de la consommation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers -ENAF- à horizon 2050. C'est une trajectoire qui impose en 2050 de ne plus artificialiser les sols, pour en préserver les qualités agronomiques et environnementales et les fonctions hydriques. C'est le **Zéro Artificialisation Nette -ZAN- en 2050**.

Cette stratégie nationale se décline au niveau **régional, départemental, intercommunal et communal** dans des documents d'orientation : Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires -SRADDET-, Plans Climat Air Énergie Territoriaux -PCAET-, Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux ou Locaux, (PLUI et PLU), etc.

La Communauté de Communes Le Grésivaudan a adopté un plan climat en 2013 pour devenir un territoire à énergie positive (TEPOS) en 2050, avec de nombreuses actions concernant la collectivité comme l'accompagnement des communes et des habitants du Grésivaudan.

→ Au Touvet un plan climat, voté en 2013 est opérationnel depuis 2015. Il encadre les actions de la commune pour atténuer et/ou s'adapter au changement climatique : encourager les mobilités douces pour se déplacer à pied ou à vélo, consommer moins d'énergie, utiliser si possible de l'énergie renouvelable voire en produire, avoir des bâtiments plus économes en énergie, confortables et sains, développer le végétal, avoir une alimentation et une agriculture saines, nourricières et locales, réduire et valoriser nos déchets, ...

Le décret tertiaire accompagne la rénovation des bâtiments abritant des activités tertiaires et demande aux collectivités locales de diminuer progressivement la consommation des bâtiments de -60% en 2050. À grande échelle la répartition d'émission de GES en France par poste d'activité s'établit comme suit



Émissions de gaz à effet de serre par activité
Source : Insee

Et c'est donc localement, dans le ressort des compétences communales, que le Touvet intègre ces données depuis 2008 pour orienter ses actions au service des habitants.

Le Zéro Émission Nette («ZEN»)

Extraits d'entretien accordé par Jean-Claude Duplessy, directeur émérite au CNRS, à l'Académie des sciences :

« Le Net Zéro signifie aucune émission nette de CO₂, cela veut dire que nous n'ajoutons pas de nouvelles quantités de CO₂ dans l'atmosphère. Il s'agit d'émission nette, les émissions peuvent continuer seulement si elles sont équilibrées en absorbant une quantité équivalente de CO₂ présent dans l'atmosphère par exemple grâce à la reforestation ou sa capture. »

« Pour atteindre l'objectif Net Zéro, il faut décarboner tous les secteurs d'activité (production d'énergie, industrie, transport, habitat...) produisant du CO₂. Globalement cela implique de :

- diminuer la consommation d'énergie grâce à des orientations technologiques et politiques économiquement viables et socialement acceptables ;
- réduire la part des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) en les remplaçant par des énergies bas-carbone, les énergies renouvelables-ENRs (solaire, éolien, biomasse) et l'énergie nucléaire ;
- découvrir de nouvelles sources de carbone (biomasse, CO₂) autres que les ressources fossiles pour l'élaboration des principaux matériaux (polymères, acier, ciment...) et la synthèse d'une grande variété de composés organiques (médicaments par exemple) nécessaires même dans une économie décarbonée .

Le Zéro Artificialisation Nette («ZAN»)

par David Picot Gazette des communes 10.10.2023

« Des chiffres comme autant de boussoles. De 2011 à 2021, la France a « consommé » 243 136 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers pour son aménagement territorial. La loi « climat et résilience » du 22 août 2021 a fixé un cap : parvenir au « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols à l'horizon 2050, en commençant par diviser par deux, d'ici à 2031, le grignotage des terres par rapport aux dix années précédentes. Puis, une nouvelle réduction de moitié est prévue de 2031 à 2041, avant d'atteindre le fameux ZAN. Le pays ne part pas d'une feuille blanche car, en 2021, 33 % de surface en moins ont été artificialisées par rapport à 2010. Mais la part de sols ainsi aménagés, estimée à 9,1 % de l'Hexagone, ne cesse de progresser, en moyenne de 1,4 % par an, depuis 1982. Et elle se fait surtout au préjudice des terres agricoles qui perdraient, chaque année, 0,2 % de leur superficie. »

Le Touvet agit

Transformer le village c'est promouvoir les mobilités douces. Chaque projet, chaque aménagement de voiries, essaye de donner une place aux piétons et aux vélos, alors même que la topographie ne le permet pas toujours.

→ Chemins à talons réouverts pour une fluidité de déplacement à pied : le long de la RD29 par exemple le déplacement à pied est impossible et il a fallu envisager des rabattements systématiques pour marcher de la Combe au cœur du village ou à la Conche

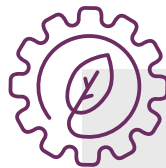
→ Projet d'aménagement de la rue du Tram pour sécuriser les déplacements piétons

→ Pose d'arceaux à vélo dans toute la commune

→ Projet d'aménagement du bas de la Grande Rue pour que les piétons et les cycles puissent cohabiter dans un espace ombragé et que la vitesse des voitures soit limitée.

→ Projet Moby à l'école pour questionner les déplacements domicile/école.

→ Création du parking des Grandes Terres pour favoriser l'usage du bus et le covoiturage



Afin d'améliorer la qualité de l'air et de lutter contre le réchauffement climatique, une Zone à Faibles Émissions (ZFE Utilitaires

et poids lourds) réserve l'accès à la circulation des véhicules des professionnels les moins polluants dans la métropole grenobloise.

L'essentiel à retenir :

- La Zone à Faibles Émissions (ZFE) vise à contribuer à la réduction de la pollution aux particules fines et à l'amélioration de la qualité de l'air.

- L'interdiction de stationnement et de circulation dans 27 communes de la métropole grenobloise concerne à ce jour les véhicules utilitaires et poids lourds Crit'Air 3, 4 et 5.

- En 2025, la circulation des utilitaires et poids-lourds Crit'Air 2 sera également interdite.

- Des aides de la Métropole existent pour accompagner les professionnels à l'achat d'un véhicule moins polluant.

Transformer notre village c'est d'abord et avant tout protéger le foncier et la valeur des sols, nos espaces agricoles, naturels et forestiers.

Parce que l'agriculture fait nos paysages et nous nourrit, mais que, paradoxalement, le secteur est un important émetteur de GES, la commune du Touvet, historiquement agricole, a fait le choix, loin des postures, de protéger le foncier agricole et de travailler d'abord avec les agriculteurs et la profession.



→ Un périmètre de protection des espaces naturels et agricoles- PAEN Pour préserver les terres et développer l'agriculture, indispensable à notre alimentation, Le Touvet a été la première commune en Isère à mettre en place un PAEN (Périmètres des espaces agricoles et naturels périurbains) pour protéger 537 hectares d'espaces naturels et agricoles. Son nom, très technique, est peu parlant mais cet « outil foncier rural » permet de définir un périmètre de protection à long terme de ces espaces précieux face au risque d'urbanisation (ndlr les parcelles incluses ne sont donc plus constructibles) et d'enfrichement (ndlr avancée de la forêt sur les terres agricoles). À long terme un périmètre PAEN ne peut être défait qu'avec un décret qui impose la signature conjointe de trois ministères. Ce projet est le fruit d'un long processus de travail et de coordination avec les agriculteurs de la commune, engagé dès 2015. Dans le prolongement d'une actualisation de diagnostic agricole, puis d'une réglementation des boisements, fruit d'un travail en commun. Ainsi ces nombreux échanges avec les agriculteurs du Touvet ont permis d'établir

le périmètre du PAEN, soit 537 hectares dans la plaine et sur les coteaux, et deux programmes d'actions respectivement de cinq et deux ans. Depuis 2019, ce sont près de 7 ha de terres qui ont été acquis par la commune et remis en état pour être restitués à l'agriculture et à la profession.

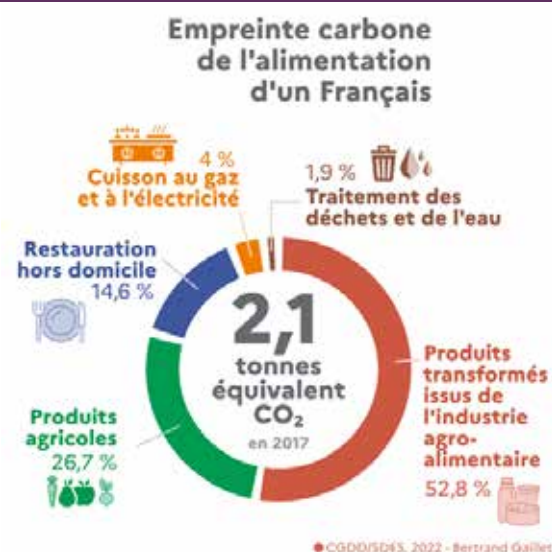
→ Ce plan d'actions couvre 5 axes :

1. Stratégie foncière pour réinvestir les espaces non cultivés
2. Maintenir et accompagner l'activité agricole
3. Améliorer et créer du lien social entre les agriculteurs et les habitants
4. Garantir une gestion facilitée et raisonnée de l'eau
5. Préserver le patrimoine naturel et paysager

DEMAIN !

→ Dans le prolongement de ce PAEN, c'est un véritable projet alimentaire qui va vivre grâce aux agriculteurs et à leurs cultures. *Le projet de cuisine reprise en gestion directe*, avec un approvisionnement local, doit certes s'inscrire dans la loi Égalim, mais surtout viser une alimentation de qualité où la diminution des GES n'a rien à céder aux préoccupations sur le plan de la santé. Aider les enfants à bien se nourrir c'est les aider à bien grandir et à s'habituer à une alimentation saine et diversifiée. Manger moins de viande mais meilleure, vérifier la traçabilité et privilégier ce qui est produit à proximité, s'intéresser à la qualité gustative, éveiller les papilles et permettre des choix éclairés etc., etc., c'est bien l'objectif de tous ces apprentissages avec cette nouvelle cantine.

L'alimentation participe pour beaucoup à l'empreinte carbone de chacun d'entre nous.



Transformer le village c'est viser depuis des années la sobriété énergétique depuis des années, réduire les émissions des GES due aux bâtiments, et préserver les habitants : rénovation des bâtiments et construction publiques, modernisation de l'éclairage public, extinction nocturne, changement des systèmes de chauffage,...



→ Rénovation thermique des bâtiments existants : Trésorerie, Maison des Associations, Bibliothèque, Pôle artistique et Culturel, Salle du Bresson, Centre aéré...

→ Construction de bâtiments exemplaires (faible consommation, matériaux naturels, label BBC ...) : Pôle petite enfance, locaux du rugby et du foot. Et en projet la construction d'une école « bio-climatique » pour engager l'avenir à long terme.

→ La rénovation progressive de l'éclairage public et l'extinction nocturne, ont permis de baisser la consommation annuelle de l'éclairage public de 230 Mégawatt à 50 Mégawatts.

→ Le Touvet a obtenu le label "Villes et villages étoilés" 2 étoiles en 2021.

→ Négociation des contrats de fourniture d'énergie pour baisser les coûts, plafonner les hausses et utiliser une électricité 100% renouvelable.

→ Développer la production et l'utilisation d'énergie renouvelable chaque fois que c'est possible : installation de panneaux photovoltaïques sur les toits du local du rugby, la salle du Bresson, du Centre de loisirs, de la nouvelle cantine, et du projet en cours de la chaufferie bois au Bresson.

→ Place de l'École : la création d'un espace de restauration végétalisé avec une stratégie bas carbone a permis d'utiliser des matériaux locaux, d'employer des artisans du territoire et d'économiser 18,47 tonnes de CO₂ par rapport à une réalisation "classique", de créer ou de maintenir jusqu'à 0,4 ETP d'emplois locaux dans la filière bois, avec 94% des dépenses du lot bois restant sur le territoire.

→ Achat de véhicules électriques aux services techniques, dont le dernier en remplacement de l'ancien Jumper diesel.

Évolution des consommations et des dépenses énergétiques au Touvet

Évolution globale depuis 2011

- baisse des consommations malgré l'augmentation du nombre de m² : 1480 MWh en 2013, 915 MWh en 2022 (-38%)
- baisse due à la fois aux investissements sur l'éclairage public, aux investissements sur les bâtiments et à l'évolution des comportements
- baisse des dépenses : une consommation plus faible et une négociation des contrats mais une augmentation du coût de l'énergie (179 k€ en 2013, 111 k€ en 2021 (-38%), 130 k€ en 2022* (+17%) ; environ 10cts/kWh en 2012, le double en 2022)
- lors de la négociation des contrats, passage à de l'électricité 100% renouvelable

Répartition de ces consommations

- en 2011 : environ 20% pour chacun des 4 postes : école élémentaire, école maternelle, Salle d'Animation Rurale, éclairage public
- en 2022, l'éclairage public ne représente plus que 5% (passage de 232 MWh en 2014 à 48 MWh en 2022 (-79%, presque divisé par 5 !))
- En 2017, le complexe du Bresson (SAR+rugby+foot+terrains) était le bâtiment le plus énergivore (22%), d'où sa rénovation en cours

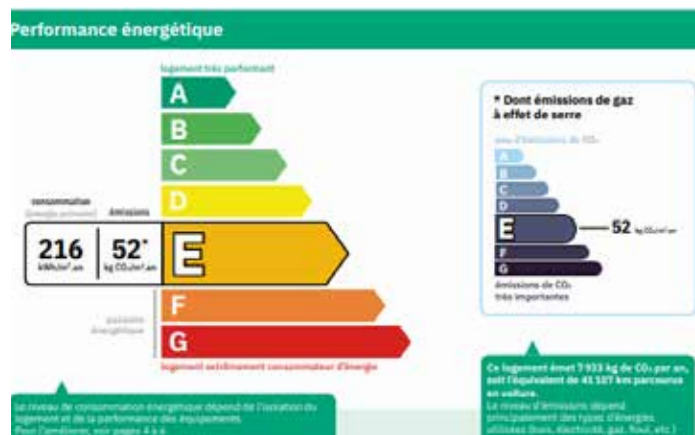
Transformer un village, c'est s'intéresser au premier poste de dépense des ménages, le logement, et si l'habitat est un sujet de compétence partagée, la municipalité a un rôle à jouer. La réhabilitation, comme la construction de logements, est un sujet à part entière.



Certains logements très émetteurs de GES ne pourront plus être loués ni dans le parc social ni dans le parc privé. Et les propriétaires occupants eux-mêmes peuvent habiter dans des logements mal isolés, avec de fortes factures énergétiques à honorer. D'ores et déjà ces logements peinent à trouver acheteur quand ils sont trop énergivores. Ce sont ces habitants, souvent les plus en difficulté, qui sont soumis à des contraintes fortes d'habitat peu qualitatif.



Ainsi la loi Climat et Résilience prévoit une interdiction de mise en location des logements étiquetés G dès 2025, F en 2028 et E en 2034.



DEMAIN !

Depuis des années les bailleurs sociaux rénovent leur parc et anticipent la réglementation.

→ Au Touvet, on compte 102 logements sociaux, dont 60 classifiés en E – et plus aucun F et G. Depuis 2008 avec des discussions croisées, de multiples interventions du Centre Communal d'Action Sociale et une grande écoute des organismes HLM, AIH a rénové les logements de la Choquette et du Clos (la Perrière), la SDH ceux du Clos Schmitt et du Moulin (mairie). La Gare, la Conche et le Clos des vignes ont été plus récemment construits. Dans le parc privé, au Touvet, ce sont 686 logements étiquetés E, F et G, dont 267 F et G qui doivent rapidement être réhabilités sur le plan énergétique. Dans le cadre du Plan Local de l'Habitat en cours d'élaboration à la CCLG, sous la responsabilité de Laurence Théry au titre de sa vice-présidence "Aménagement, foncier et logement", un travail sera mené en priorité pour proposer des analyses et des aides aux copropriétés qui doivent envisager ces rénovations. Dans le même temps la réflexion se porte sur la réhabilitation des logements individuels, pour lesquels des aides existent d'ores et déjà sous condition de ressources ou dans le cadre de « Ma prim Rénov » et du dispositif "Rénov'Énergie proposé par le Grésivaudan.

Concernant la production de logements neufs, collectifs comme individuels, c'est désormais la réglementation RE2020 qui s'applique, rendant très exigeante la qualité thermique et environnementale du bâti.

Mais la problématique réside désormais dans la capacité à construire au regard du zéro artificialisation net et les changements de modèle constructif à intégrer, en renouvellement urbain, densification, investissement des dents creuses etc., etc. Sujet à part entière, c'est bien un dossier du Touvet Mag à venir qui explorera cette question fondamentale.

Rénover mon logement POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

- Pour un habitat plus confortable et plus sain.
- Pour consommer moins d'énergie et donc baisser mes factures.
- Pour valoriser mon patrimoine immobilier.
- Pour lutter, à mon niveau, contre le réchauffement climatique.

Conseils Rénov'Énergie À CROLLES

Communauté de communes Le Grésivaudan
390 rue Henri Fabre - 38920 Crolles
C'est gratuit prenez rendez-vous.
au 0 801 902 138

Des conseils personnalisés et indépendants, assurés par un conseiller Rénov'Énergie qui vous accompagnera tout au long de votre projet de rénovation.

Pour bien préparer ce rendez-vous, vous pouvez apporter tous les documents dont vous disposez : plans, photos, factures d'énergie, devis...

Plus d'infos : www.le-gresivaudan.fr/renergie

Le Grésivaudan
communauté de communes

Le Grésivaudan s'engage pour la rénovation énergétique de votre logement

Rénov'Énergie
— CONFORT ET ÉCONOMIES —

MAGNOSTIC
PLAN DE FINANCEMENT
CONSEIL
ANALYSE DE DEVIS

Le dispositif Rénov'Énergie

EXPERTISE ET NEUTRALITÉ DES CONSEILS POUR TOUS

- Évaluation énergétique du logement : visite sur site si plusieurs postes de travaux engagés.
- Préconisations de travaux adaptées à vos besoins.
- Appui dans l'analyse des devis.
- Estimation des aides financières.
- Accompagnement dans le suivi de chantier.

DES AIDES SPÉCIFIQUES SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

L'opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat vous apporte des aides financières pouvant couvrir de 35% à 70% du montant des travaux.

- Sont concernées les résidences principales achevées depuis plus de 15 ans.
- Quels travaux ?
 - Économie d'énergie
 - Travaux lourds (toiture, mise aux normes électriques)...
 - Travaux d'adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Des aides spécifiques POUR TOUS

LA PRIME AIR BOIS

De 1 600 € à 2 000 € pour changer votre appareil de chauffage bois ou votre foyer ouvert antérieur à 2002.

LA PRIME CHAUFFAGE ET CHAUFFE-EAU SOLAIRE

De 600 € à 1 500 € pour installer un chauffe-eau solaire ou un combiné chauffe-eau et chauffage solaire thermique.

DISPOSITIFS CUMULABLES AVEC

- Les crédits d'impôts pour la transition énergétique (CITE)
- Les Certificats d'Économie d'Énergie
- Les subventions départementales

Mon conseiller Rénov'Énergie m'accompagne et m'informe dans le montage des dossiers au 0 801 902 138

Le chemin DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Informations et conseils**
Explique mon projet, je pose mes questions. Un conseiller rénovation me répond et m'oriente.
- Diagnostic**
Le conseiller établit un diagnostic avec ou sans visite de mon logement, en fonction de la nature de mon projet.
- Planification**
Je détermine le programme des travaux et fais établir les devis correspondants.
- Analyse des devis et du financement**
Mon conseiller m'accompagne dans l'examen des devis et me présente les aides financières mobilisables.
- Réalisation et suivi du chantier**
À tout moment je peux solliciter mon conseiller rénovation.

Service gratuit du Grésivaudan
JE PRENDS RENDEZ-VOUS
AU 0 801 902 138
numéro gratuit depuis un fixe ou un mobile



Transformer le village, c'est aussi réduire et valoriser nos déchets. La politique dynamique que la commune a menée depuis des années participe à cette atténuation du réchauffement climatique.

→ Ainsi grâce à l'animation des éco ateliers menée depuis des années la commune a été pionnière pour aider les habitants à s'équiper de bacs à compost et a développé le retraitement des bio déchets, ce qui nous sera imposé par la loi. L'incinération des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et la loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets dès le 1er janvier 2024.

→ La Communauté de Communes a choisi l'installation de composteurs individuels ou collectifs pour assurer cette collecte des biodéchets. La commune du Touvet favorise et accompagne depuis de nombreuses années ces installations. Aujourd'hui, des composteurs collectifs ouverts à tous les riverains se situent au Touvet au pôle petite enfance, devant la mairie, devant l'école maternelle, au Clos des Vignes, à proximité de la salle du Bresson, et au Clos Schmitt. N'hésitez pas à les utiliser ou à demander l'installation d'un composteur collectif dans votre quartier.



Transformer le village, c'est enfin rafraîchir les espaces (îlots de fraîcheur), absorber le CO2 (puits de carbone), restaurer les fonctions hydriques du sol et donc végétaliser, planter des arbres pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer le confort de chaque habitant.

→ Abandon des produits phytosanitaires dès 2008 pour entretenir les espaces verts, le cimetière, les terrains de sport,...

→ Utilisation au maximum de revêtements végétaux pour les places de parking publiques

→ Adoption de règles dans le Plan Local d'Urbanisme -PLU- pour favoriser la végétalisation (places de stationnement, toits végétalisés, ...) et préserver des arbres remarquables

→ Mise en herbe du terrain de foot au Bresson

→ Végétalisation de la Place de l'École

→ Création de plantations au Clos Schmitt, espace naturel par excellence, et d'un verger en cœur de village, pour que les îlots de fraîcheur abritent les activités de loisirs des plus âgés et des plus jeunes au cœur de l'été

→ Végétalisation en cours des allées du cimetière et création d'un cimetière naturel pour répondre à la demande croissante de columbarium, de jardin du souvenir et de cave-urnes, et sortir de la minéralisation

→ Plantations à grande échelle dans la commune, comme aux abords de la nouvelle cantine, pour développer la renaturation urbaine, etc.



En ce moment la CCLG distribue gratuitement des bacs à compost. La permanence de distribution de composteurs prévue le 26 mai au Touvet étant déjà pleine, et dans l'attente d'une autre permanence à l'automne 2023, les habitants peuvent s'inscrire sur des distributions aux alentours :

- vendredi 9 juin - 15 h à 18 h - à Froges
- vendredi 23 juin - 15 h à 18 h - à La Terrasse.

et aussi au Touvet :

- Couches lavables au multi-accueil
- Espace de gratuité tous les deux mois
- Éco-ateliers
- Serviettes en tissu pour les enfants à la cantine
- 1^{ères} Rencontres du Zéro déchet du Grésivaudan



DEMAIN !

La vie des jardins partagés.

Au Touvet, la moitié des logements sont des logements collectifs et une partie de la population n'a donc pas accès à une parcelle de jardin. Le conseil des sages, instance de concertation, de réflexion et de proposition, a travaillé sur le projet de jardins partagés dès 2014. De l'élaboration du projet à la rédaction de la charte et au tirage au sort des parcelles, ils ont été de toutes les étapes et de toutes les décisions.

Ils permettent aux habitants moyennant une redevance de 10€ par an de disposer d'une parcelle de 50m² pour faire pousser courges, tomates, aubergines, fleurs, ... Une pompe à eau avec récupération des eaux de pluie permet d'arroser les jardins et un bâtiment avec un casier par parcelle permet de stocker le matériel de jardinage. Ce sont 23 parcelles de 50 m² qui sont ainsi préservées, accueillent la biodiversité, développent le jardinage écologique et répondent à une forte demande sociale.

Aujourd'hui toutes les parcelles sont attribuées et vous pouvez déjà candidater pour la saison prochaine.

Les jardins vivent bien. Au-delà de la pratique du jardinage, des temps collectifs et conviviaux sont régulièrement organisés : petit déjeuner pour accueillir les nouveaux, atelier de fabrication de nichoirs et mangeoires, conférence sur les petits nuisibles du jardin et la lutte contre la sécheresse. Le dimanche 14 mai est prévu un atelier d'entretien des bâtiments à l'huile de lin suivi d'un barbecue, et le 2 juin les enfants du relais petite enfance viendront faire un petit atelier de plantation. Enfin, le 25 juin, dans le cadre des ateliers du Vivant, ne ratez pas l'événement du jardin !



Retour sur...

La cérémonie des Vœux du Maire et des élus du Conseil Municipal des Enfants à la population s'est tenue ce 19 janvier au Pôle Artistique et Culturel - une première - dans une ambiance chaleureuse après 3 ans d'empêchements liés à la crise sanitaire. L'occasion pour Laurence Théry de rappeler que face aux crises qui nous percutent, - réchauffement climatique, guerre en Ukraine et fragilité de la paix en Europe, inflation et crise de l'énergie fragilisant les ménages et les entreprises... -, la municipalité, à son échelle, met en œuvre un projet pour placer le Touvet au cœur des solidarités et de l'inclusion sociale, au cœur de la transition écologique, au cœur de la dynamique culturelle et de la vie associative, au cœur du territoire du Grésivaudan. « Vivre bien, vivre mieux en 2023 avec une bonne dose de santé, d'enthousiasme, et d'énergie pour relever tous les défis qui nous attendent ! » Voilà les vœux de Madame le Maire pour l'année 2023.



« **Joséphine Baker, Paris mon amour** » par Magali Léger et l'Ensemble Contraste, a permis aux Touvétiens d'apprécier un spectacle enlevé à l'Espace Paul Jargot le samedi 21 janvier. Une vingtaine d'habitants, conduits depuis le Touvet grâce au CCAS, ont suivi la carrière et la vie de la mythique Joséphine Baker.



Le Maire et les élus du Conseil municipal ont, vendredi 27 janvier, présenté leurs vœux aux agents. Suivant le discours du Directeur général des Services Antoine Ancelet, le Maire a remercié tous les agents pour l'excellente exécution de leurs missions de Service Public. Laurence Théry a tenu à rappeler que sans eux la mise en œuvre des transitions engagées par l'équipe municipale, ne serait pas possible. Après l'énumération de l'arrivée de nouveaux agents dans la commune, à qui la bienvenue a été souhaitée, Laurence Théry a remis la Médaille du Travail à Angélique Glarey, fonctionnaire au Touvet depuis 26 ans. Un beau parcours professionnel salué par le Maire.



Frissons à la bibliothèque le vendredi 20 janvier pour des **Nuits de la Lecture** centrées sur la peur ! Une manifestation nationale, engageant la bibliothèque du Touvet à se transformer entièrement pour créer une ambiance nocturne et troublante... Lumière éteinte, les lecteurs ont déambulé pour se faire peur au milieu d'illustrations et d'ombres projetées. Le public a « vécu » des lectures d'histoires et de contes traditionnels (la chèvre de M. Seguin, conte de Grimm La Mort marraine, etc.). Les élus du Conseil municipal des Enfants (CME) ont activement participé aux lectures. Pour se réconforter, un goûter avec chocolat chaud et chouquettes était servi entre deux lectures. Un événement réussi grâce à une belle collaboration de tous les acteurs de la Bibliothèque municipale ...





Le samedi 21 janvier, **la bibliothèque du Touvet fêtait ses 10 ans** d'installation dans les locaux de l'ancienne gare de Tramway. C'est dans une ambiance théâtrale et musicale, que la narration de l'histoire de la bibliothèque et de ses locaux a passionné des spectateurs, qui ont partagé un bon moment autour d'un vrai buffet d'anniversaire.



Beaucoup de monde le samedi 4 février sur la Place de l'École à profiter de **l'espace de gratuité** pour donner plutôt que jeter, prendre ce qui fait envie, donner

sans prendre, prendre et donner, prendre sans donner ou... simplement discuter. Le surplus, comme à chaque fois est repris par R'de Récup, la recyclerie créative de Pontcharra.

Grâce à une partie du budget alloué par la municipalité à l'école élémentaire et au dynamisme de leurs professeurs **les enfants des 3 classes de CM1 et CM2 de l'école des Trois Cours ont dévalé les pistes du domaine des 7 Laux** au mois de janvier. 77 petits Touvetains ont profité de 4 jours de ski alpin ou d'initiation au snowboard. Les groupes de débutants étaient encadrés par trois moniteurs de l'ESF, et des parents volontaires agréés ont encadré les autres. Le soleil et la neige étaient au rendez-vous.



La commémoration du 19 mars 1962, journée du cessez-le feu issu des accords d'Évian a rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Mme le Maire, accompagnée des anciens combattants de l'UMAC, après une lecture officielle a déposé une gerbe devant le Monument aux Morts.





À noter dans vos agendas !

Du 14 au 17 avril, **la Vogue** revient comme tous les ans au centre du Touvet. Désormais organisée par la commune, grâce aux forains qui vous accueillent dans la Grande Rue et la rue de la Priola, les attractions sont nombreuses et ouvertes à tous les âges : manèges à sensation, auto-tamponneuses, tir à la carabine, pêche aux canards, barbe à papa... ce sont près de 30 stands qui s'installent pour une ambiance de fête. (Le samedi 15 avril, le marché est délocalisé comme tous les ans au Bresson- NDLR).



La **cérémonie du 8 mai 1945**, commémorant la fin de la Seconde Guerre mondiale, se déroule le lundi 8 mai 2023 à 11h30 Place de l'École devant le Monument aux Morts. Pour ne pas oublier.

Dans le cadre des tournées décentralisées de la MC2, la commune du Touvet vous propose le **spectacle « Le jour j de Mademoiselle B »** le vendredi 5 mai 2023 à 20h00 à la Salle du Bresson à des tarifs préférentiels. Tenue de soirée et talons hauts, rouge à lèvres vif et chevelure de sirène, Mademoiselle B. est une célèbre actrice qui, après dix ans d'absence, remonte sur scène pour ses adieux au public. Mais le soir de la première, elle se retrouve face à sa plus grande peur... Véritable ovni de la saison, Le Jour J de Mademoiselle B est en quelque sorte un spectacle queer pour la jeunesse ! Gabriel F., metteur en scène, dramaturge et comédien, y incarne une actrice mondialement connue, brisée par la vie au sommet de sa gloire. Le Jour J de Mademoiselle B. est un conte sur la peur et le courage, sur la force et la fragilité, sur la célébrité et l'anonymat, mais aussi sur les difficultés de la vie réelle et le pouvoir de guérison de la fiction. Un hommage aux grandes actrices, au public et à tous ceux qui rendent possible la magie du théâtre. Les billets sont à retirer à la mairie : 9 € la place en tarif normal et 6 € en tarif réduit (enfants jusqu'à 12 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA)

Comme chaque année, **Le Touvet fête la musique le 21 juin** ! Rendez-vous à partir de 17h pour profiter des instants musicaux proposés sur la scène ouverte par les écoles de musique et les groupes du Touvet ou d'ailleurs !



Le mercredi 26 avril à 16h30 au Parc du Bresson, venez participer à **l'inauguration des jeux du Bresson** par les enfants du Conseil Municipal des Enfants. Au programme : 20 ans du CME, inauguration officielle, goûter et surprises musicales !

Retrouvez tous les détails et le contexte de ce projet p.24

L'école de Cordes du Grésivaudan et la commune du Touvet vous invitent à venir vous **balader en musique à la découverte du patrimoine local**, et notamment des maisons remarquables du bas Touvet !

Rendez-vous le 13 mai à 14h30 devant l'église.

Le goûter sera offert par la commune.

Le dimanche 25 juin la commune organise « **Les ateliers du Vivant : ateliers-balades-découvertes** » et propose aux habitants une journée autour d'ateliers d'écriture, d'ateliers d'observations d'oiseaux et d'insectes, de dessin botanique, de poterie, de dessins à la craie sur la rue et land art, de visite des jardins partagés, de la plaine et de la forêt alluviale du Touvet...

Autour du « vivant », on réunit les humains, les animaux, les plantes. Cette journée est ouverte gratuitement à toutes et tous, enfants, adultes, adolescents...

Rendez-vous le matin à 9h30 sur la Place de l'École, repas partagé à 12h30 et l'après-midi à partir de 14h. À 17h30, le spectacle « Nanoulak » de la Cie Infini Dehors sera suivi par un apéritif et la clôture de la journée.

Retrouvez le programme détaillé sur le site internet du Touvet.



Un nouvel **espace de gratuité** vous attend le samedi 3 juin de 9h30 à 12h30, sous le kiosque, Place de l'École.

Pourquoi jeter quand on peut donner ? Mais donner quoi ? Des vêtements, de la vaisselle, des bibelots, du petit mobilier, des jouets, des livres, des DVD, des CD... propres et en état d'usage.



La Compagnie Turak, est en résidence au Touvet du 21 au 26 août à la ferme de Mado dans le cadre du Festival Place Libre. La présentation du spectacle en cours de montage « Ma mère c'est pas un ange (mais j'ai pas trouvé mieux) » est proposée aux scolaires le 20 juin toute la journée sous le kiosque pour les classes de primaires et le 22 juin au clos Schmitt pour les collégiens.

Cinéma en plein air au Bresson avec Cinétoiles le 9 juin à partir de 22h car comme chaque année, la Communauté de Communes du Grésivaudan organise des projections de films en plein air de juillet à septembre. Au Touvet, parmi les quatre films retenus par la commune, la communauté de communes le Grésivaudan a choisi de projeter le film « Presque » le vendredi 9 juin à 22h00. Une comédie de Bernard Campan où deux hommes sillonnent les routes entre Lausanne et le sud de la France dans un « road movie » surprenant.

Retrouvez le programme complet :

www.le-gresivaudan.fr/cinetoiles



L'hiver aux Grappaloups

Pendant les vacances d'hiver, les enfants accueillis aux Grappaloups ont profité de nombreuses activités, explorant les alentours et la neige ! A l'accueil jeune, activité physique et jeux. Au programme, des tournois, des jeux ludiques et des jeux de rôle, des sorties raquette ou luge.



Au Relais Petite Enfance

Rencontre « enchantée » à la bibliothèque

Le vendredi 9 décembre 2022, le Relais Petite Enfance a organisé un moment récréatif à la bibliothèque municipale du Touvet. Les enfants accompagnés par leurs nounous ont écouté plusieurs chansons et comptines de Noël interprétées par Philippe Renard et sa guitare.

Galette avec les assistantes maternelles, les parents et les enfants

Le 19 janvier dernier les enfants ont fabriqué deux galettes, une à la pomme et une à la frangipane. Le soir, tout le monde a écouté trois histoires dont la fameuse histoire de « roule galette » sur un tableau aimanté qui a eu beaucoup de succès !

La fin de l'année au Multi-accueil...

Le 8 novembre, les P'tits Loups au Multi-accueil décoraient de grandes affiches vertes et rouges avec des crayons et des gommettes pour fêter Noël en avance le 16 décembre.

Le 22 novembre, peinture à grande échelle pour préparer la Fenêtre de l'« Avent » ouverte le 1^{er} décembre. Le 30 novembre, Musique et Chansons avec les enfants.

Au Relais Petite Enfance et au Multi-accueil les enfants bien sûr mais aussi les parents, les assistantes maternelles et les agents, assistaient le 16

décembre au spectacle d'Étienne Dreuilhe, avec deux représentations rassemblant près de 50 personnes à chaque fois.



Repas partagé

Le dimanche 26 février, il y avait une ambiance chaleureuse pour le traditionnel repas partagé autour d'un buffet sympathique réalisé par les participants. N'hésitez pas à rejoindre ces moments conviviaux chaque dimanche de fin de mois. C'est sans inscription !

Prochaines dates : dimanche 30 avril,
dimanche 28 mai et dimanche 25 juin !



En soutien aux victimes des séismes survenus en Syrie

au début de l'année, séismes qui ont également touché la Turquie, la municipalité a décidé de verser de verser une contribution de 5 000 euros au FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales) dans le cadre de son opération « Action Séisme Turquie Syrie – Soutien aux victimes du séisme », pour soutenir l'action humanitaire de ce début d'année 2023.

Contes et comptines à petits pas

Les contes, les comptines, les jeux de mains et de doigts constituent un répertoire culturel universel. Leur transmission passe par l'échange de pratiques gestuelles et sonores à travers les générations mais aussi entre professionnels de la petite enfance et parents.

Le Relais Petite Enfance et la Bibliothèque du Touvet s'associent, en partenariat avec les Arts du Récit de Grenoble et la Communauté de Communes du Grésivaudan, pour vous proposer un parcours gratuit de découverte, d'expérimentation et d'appropriation des arts de la parole.



AU PROGRAMME

Spectacles, rencontres de conteurs, atelier comptines et moments partagés.

zoom sur...

**Le Relais Petite enfance
et la bibliothèque
main dans la main
pour un chouette projet
sur le conte et les comptines
au mois de mai**

LE PROGRAMME

1ère étape

Jeudi 4 mai à 16h

Bibliothèque du Touvet

Spectacle « Poulettes », interprété par Delphine Garcynska, dans le cadre du festival des Arts du Récit.

« C'est le matin ! Les oiseaux chantent, le soleil se lève – il brille ! - le coq chante à son tour, les petites poules gloussent et pondent chacune un œuf, puis elles s'en vont aux champs. »

Public : réservé aux 0-3 ans et à leurs assistantes maternelles

2ème étape

Jeudi 25 mai à 19h

Bibliothèque du Touvet

Atelier comptines et jeux de doigts animé par Aurélie Piette, conteuse grenobloise.

Réservé exclusivement aux adultes, ce temps d'échanges et d'apprentissages de comptines, et d'autres pratiques gestuelles vous est proposé afin d'élargir votre répertoire.

Public : parents et assistantes maternelles

3ème étape

Mercredi 31 mai à 10h

Pôle Artistique et Culturel du Touvet.

Spectacle « Au dodo Loupiot », interprété par Aurélie Piette

« Dans la forêt belle, il y a la famille Loup et cette nuit-là, Loupiot le petit dernier ne dort pas. Dehors, ça craque, ça buzz, ça ulule. Il a peur. Qui fait tout ce bruit ? »

Public : les enfants, les parents et les assistantes maternelles participants aux deux premières étapes.

Sur inscription auprès de Mélissa Bollon, responsable du Relais Petite Enfance du Touvet. Contact : ram@letouvet.com ou tel 06 33 49 49 01

dernière étape!

Samedi 17 juin à 10h et 11h,

Bibliothèque du Touvet.

Battle de Comptines, orchestrée par Céleste, bibliothécaire.

Maintenant que vous êtes les pros des comptines, venez vous affronter et partager votre répertoire ! Ça va Swinger !!

Tout public, parents avec enfants 0-3 ans et professionnels de la petite enfance.

Sur inscription auprès de la bibliothèque du Touvet.



CONTACT

bibliotheque@letouvet.com

04 58 00 50 27

Plantations et création d'îlots de fraîcheur pour végétaliser la commune, grâce à des subventions départementales



Alignement d'arbres encadrant une allée au Clos Schmit



Protection des jeux d'enfants avec des arbres plantés le long de la RD90



Plantations de 21 arbres au cimetière et création/extension d'un cimetière 100% naturel et engazonnement des allées. Travaux réalisés avec la participation d'une association d'insertion.



Création d'un massif au chemin de Carcet



Création d'un massif-îlot au Vivier



Nouvelle plantation devant les "3 marches"



Aménagement des abords de la cantine avec 36 arbres et arbustes. Arbustes à petits fruits à venir



Fin de travaux au Trésor Public

car la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP), dans le cadre de sa restructuration, a décidé de ne garder dans le territoire que la Trésorerie du Touvet pour intégrer le nouveau service de gestion comptable du Grésivaudan. Des travaux d'extension effectués à la maison Giroud en maîtrise d'ouvrage communale représentent un budget de 250k€ HT ; l'État, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes du Grésivaudan participent à hauteur de 50k€ chacun, laissant 100k€ HT à charge de la commune.

Création d'un nouveau parking à proximité de la cantine

pour augmenter le nombre de places de stationnement et recevoir les points d'apports volontaires semi-enterrés. Livraison prévue fin août !.



Réparation du toit terrasse de l'école élémentaire

car des dégâts des eaux récurrents ont dégradé le couloir du « crayon ». Des travaux d'étanchéité réalisés à l'école pendant les vacances de février précèdent une réfection du couloir.

Brise-soleil au Multi-Accueil

Installation d'un brise-soleil en bois à la crèche pour diminuer la température des salles d'évolution. À terme, des plantations grimpantes orneront la pergola.



Un débat d'orientation budgétaire en janvier pour fixer des priorités et le vote du budget en mars

« Malgré un contexte difficile, l'aménagement du village se poursuit et les services publics se développent »

Le contexte national impacte fortement les collectivités avec des dépenses publiques marquées par la crise sanitaire et une inflation historique.

■ Le PIB chute en 2020, remonte en 2021 et des projections de stabilisation à l'horizon 2025

Points clés de la projection France

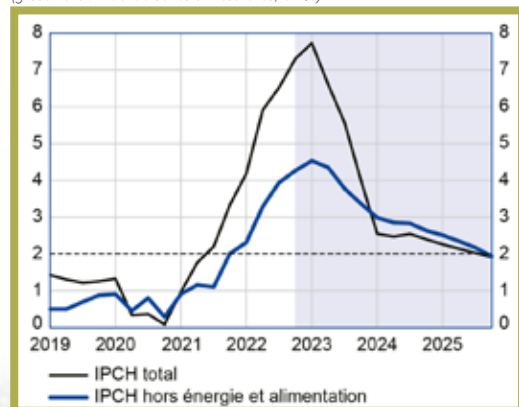
Croissance annuelle %	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB réel	1.9	-7.9	6.8	2.6	0.3	1.2	1.8
IPCH	1.3	0.5	2.1	6.0	6.0	2.5	2.1
IPCH hors énergie et alimentation	0.6	0.6	1.3	3.5	4.0	2.8	2.2

Données corrigées des jours ouvrables. Projections réalisées sous des hypothèses techniques établies au 23 novembre 2022. Sources : Insee pour 2019, 2020 et 2021 (comptes nationaux trimestriels du 28 octobre 2022), projections Banque de France à partir de 2022.

■ L'indice des prix à la consommation s'enflamme en 2023

IPCH et IPCH hors énergie et alimentation

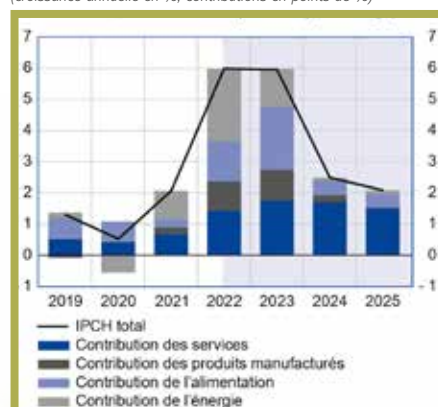
(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Sources : Insee jusqu'au troisième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond bleu.

Décomposition de l'IPCH

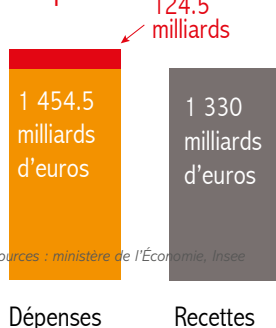
(croissance annuelle en %, contributions en points de %)



■ Le budget de l'État et la dette publique

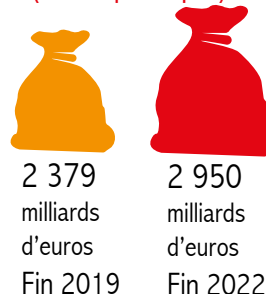
Le budget 2022 (État, Sécu, collectivités locales)

Déficit public



Sources : ministère de l'Économie, Insee

Déficits accumulés (Dette publique)



Au Touvet les dotations de l'État sont stabilisées en 2022 après des années de baisses importantes et la commune bénéficie du «filet de sécurité» mis en place par le Gouvernement en 2022-2023. La Communauté de Communes du Grésivaudan stabilise l'attribution de compensation et consolide la Dotation de Solidarité Communautaire. La commune n'envisage aucun transfert de compétences.

Les coûts de fonctionnement évoluent mécaniquement avec la flambée des prix de l'énergie, de l'alimentation et les mesures nationales sur les ressources humaines (indemnité inflation, augmentation du point d'indice, prime de précarité pour les contrats courts,...). Le recrutement d'un cuisinier pour une gestion directe de la cantine participe à cette évolution.

Évolution des dotations de l'État



Infos mesures ressources humaines

Le point d'indice a été revalorisé de 3.5% depuis le 1^{er} juillet 2022.

+ 18 000€ en 2022

Le SMIC a été automatiquement revalorisé 4 fois en 2022 en raison de l'inflation.

+ 9 000€ en 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un agent contractuel de la fonction publique peut bénéficier, dans certains cas et sous certaines conditions, d'une indemnité de fin de contrat, appelée prime de précarité.

+8 000€ en 2022

L'indemnité inflation, aide exceptionnelle et individuelle de 100€ décidée par le gouvernement et versée en janvier 2022 aux agents du Touvet.

+ 5 000€ en 2022

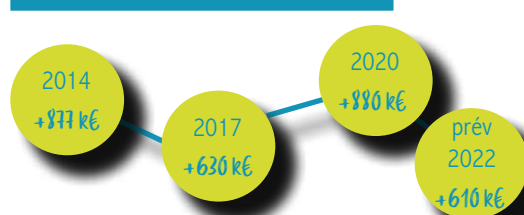
La rémunération d'un agent public comprend des primes et indemnités qui constituent le régime indemnitaire. Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Rifseep), devient le régime indemnitaire de référence.

+15 000€ au moins/an à partir de 2023

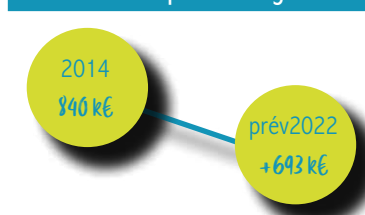
Info prix des énergies



Évolution du résultat de fonctionnement



Évolution des dépenses de gestion courante



Évolution des dépenses de personnel



La dette

La commune poursuit son désendettement, maintient un haut niveau d'autofinancement et s'ouvre des capacités d'emprunt pour des projets d'ampleur à venir.



Les orientations budgétaires 2023 sont marquées par

Sur le plan de l'investissement

des projets qui répondent aux engagements de l'équipe municipale et amplifient les **transitions** :

Alimentaire avec la création d'une nouvelle cantine, la mise en œuvre du plan d'action du PAEN et l'accompagnement à l'installation de nouveaux agriculteurs.

Sociale et éducative, avec l'adoption et la mise en œuvre du projet éducatif, l'engagement d'un concours d'architectes pour une future école élémentaire au Touvet.

Écologique pour développer les mobilités alternatives avec la création d'une continuité piétonne du parking aux commerces des Grandes-Terres, l'aménagement de la rue de l'Ancien Tram, la réflexion sur les prochaines phases de l'aménagement de la Grande Rue dans le prolongement des concertations de 2013 ; végétaliser et lutter contre les îlots de chaleur avec des plantations d'arbres autour de la cantine et de l'école maternelle, au Bresson, au cimetière, au pied de l'allée du château etc..

Énergétique avec la modernisation du réseau d'éclairage public, l'isolation de la Salle d'Animation Rurale du Bresson, le développement des énergies renouvelables dans les bâtiments communaux, la poursuite de l'achats de véhicules électriques pour les services.

Un Plan pluri annuel d'Investissement établi dans le mandat et modulé par périodes de 2 ans.

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Pas d'augmentation des tarifs prévue
- Stabilité des charges de fonctionnement courant hors inflation
- Hausse des dépenses de personnel liée aux mesures nationales et à la mise en place du RIFSEEP
- Évolution prévisionnelle dans les effectifs permanents : recrutement d'un cuisinier pour préparer la gestion directe de la cantine



Transition écologique, réduction de la consommation d'énergie, végétalisation, aménagements courants

Perspectives d'investissements 2023-2024

Rue de l'Ancien tram



Rénovation/extension de la SAR, aménagements extérieurs



Cimetière



Grande rue (phase 2)



Moustique tigre faisons équipe avant qu'il ne pique !

Le moustique tigre est bien présent sur la commune du Touvet. De nombreux habitants se plaignent de sa présence qui les empêche de profiter de l'extérieur au printemps et en été. Des solutions existent et il est nécessaire d'agir tous en prévention dès le printemps !

Rappel des bons gestes

Videz les coupelles sous les pots de fleurs, les gamelles pour animaux, les bâches couvrant les tas de bois, etc. dès qu'il a plu. Quand il fait chaud, quelques jours suffisent à sa reproduction !. Astuce pour les coupelles : remplissez-les à ras bord de graviers ou de sable.

Couvrez de façon hermétique tous les récipients comme les réservoirs d'eau de pluie, avec un couvercle ou un tissu fin type moustiquaire.

Rangez tous les récipients pouvant contenir ou accumuler de l'eau à l'abri de la pluie ou retournez-les.

Curez régulièrement les rigoles et les gouttières pour éviter la stagnation d'eau.

Jetez tous les objets abandonnés pouvant contenir de l'eau et devenir des lieux de ponte.

Entretenez régulièrement votre piscine en veillant au bon fonctionnement du système de filtration et d'épuration.



contenants divers



coupelles de fleurs



bâche plastique



bidon de récupération



descente de cheneau



pneu

L'EID Rhône-Alpes est un établissement public qui a pour principale mission de lutter contre la prolifération des moustiques. Elle peut se déplacer chez vous pour réaliser un diagnostic et vous apporter ses conseils sur les bons gestes à mettre en place.

Plus d'infos :

www.eid-rhonealpes.com

Moustigre.org



Frelon asiatique

Signalez sa présence !

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une grave menace pour la biodiversité et les abeilles.

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire), vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN	
Frelon européen - <i>Vespa Crabro</i>	Frelon asiatique - <i>Vespa Velutina</i>
 Tête rousse et visage jaune Thorax noir et roux Abdomen jaune avec des dessins noirs Pattes rousses	 Tête noire et visage orangé Thorax noir Abdomen noir avec une large bande orangée Extrémité des pattes jaune
Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr	

LE BUDGET PARTICIPATIF

Après l'appel à candidatures lancé fin 2021 dans le cadre du budget participatif, les habitants ont été invités à voter pour leur projet préféré début septembre 2022. C'est le projet porté par l'association de volley-ball de la commune qui a obtenu le plus de suffrages pour la création de deux terrains de beach-volley à l'arrière de la salle du Bresson. Ces deux terrains, ouverts et accessibles à tous, viendront enrichir l'offre sportive au Bresson. Ils seront bien sûr utilisables par toutes et tous pour découvrir ce sport. L'association de volley-ball s'est par ailleurs engagée à organiser des temps de découverte et d'initiation et s'appuiera sur cet équipement pour animer des soirées autour de ce sport. Comme prévu dans le calendrier du budget participatif, les terrains seront donc aménagés et financés sur les budgets 2023 et 2024. Un nouvel appel à candidature sera lancé ensuite pour une seconde session du budget participatif.



Vous pouvez commencer à réfléchir à vos projets !

Le mercredi 26 avril au Bresson les élu-e-s du Conseil Municipal des Enfants vous invitent à partir de 16h30 à fêter les 20 ans du CME et à inaugurer les jeux d'enfants implantés au Bresson, grande réalisation de plusieurs CME.



Cette grande fête d'inauguration de jeux d'enfants du Bresson valorise un projet, initié par les enfants des précédents CME, qui a représenté un long travail de réflexion et de conception. Un goûter et des animations spécialement imaginés et créés pour cette occasion sont proposés par les élu-e-s du CME en place.

Depuis 2003, des enfants du village s'investissent dans la vie du village. Aux côtés d'élue(s) et d'agent(e)s de la commune, ils imaginent des actions à élaborer, partagent leurs idées, discutent, votent, décident et mettent en œuvre. Ils font ainsi l'expérience de la nécessité de choisir et de penser dans le temps long. Ils font l'expérience

CONSEIL DES SAGES

Après avoir travaillé à la création des jardins partagés, le conseil des sages s'est penché sur la réalisation d'un espace « sport-santé » au Bresson qui permettra notamment aux personnes âgées, en perte de mobilité ou aux personnes en rééducation d'effectuer des activités physiques adaptées à leurs conditions physiques. L'espace « sport-santé » comporte notamment une zone d'agrès à planter derrière les terrains de tennis au Bresson, un lieu à la fois accessible et préservé des regards pour que les usagers puissent en profiter dans de bonnes conditions.



de la vie citoyenne en passant de la réflexion individuelle à la réflexion collective, en se frottant aux contraintes techniques et budgétaires.

Le chemin parcouru pour arriver à cette inauguration du 26 avril 2023 est un bon exemple de ce qu'apprennent les jeunes dans leur expérience CME. Les prémices du projet apparaissent dès 2014. L'idée est reprise par une nouvelle équipe. Une suivante mettra le projet au cœur de son mandat : recherche de jeux, réflexion sur les âges ciblés, visite de sites, définition d'une enveloppe budgétaire, consultation de catalogues de fournisseurs, vote pour choisir, rencontre des services techniques et élus pour appréhender les questions techniques, les normes de sécurité, pour examiner les plans d'installation.

Le temps est parfois apparu bien long, et les jeunes élus ont appris à se projeter, à se situer dans une continuité d'actions, à mesurer les étapes pour qu'advienne une réalisation collective. « Nous, on n'a pas fait grand-chose ! » ont pu dire les jeunes actuellement élus avant

qu'ils ne trouvent leur place dans la chaîne des CME. Et ils ont découvert, qu'artisans de la fête des 20 ans du CME, et de cette inauguration, ils devenaient les porte-parole des générations qui se sont succédé pour faire vivre les CME... un beau et grand rôle !

Né sous l'impulsion d'une assistante éducative, Catherine Perret, cette instance participative s'est installée dans le paysage local et vit grâce à la collaboration de l'école élémentaire, de l'équipe municipale élue, du service enfance de la commune. Avec l'école s'organisent l'information sur le rôle d'un CME, la présentation des programmes par les candidats, les opérations de vote, sur le temps scolaire avec implication des enseignants. Le pilotage du groupe des jeunes élus, l'animation des réunions, le montage et le suivi de projets, l'articulation avec le Conseil municipal (des adultes) sont ensuite portés par des élu(e)s et le(s) responsable(s) du service Enfance de la commune.

Depuis 2003, 9 CME se sont succédé ; 108 enfants ont été élus, dont 57 filles et 51 garçons, parmi 229 candidats. Candidats et élus appartiennent aux classes de CE2, CM1 et CM2. Ils sont élus pour 2 ans ; une passerelle se fait ainsi avec la vie au collège où se retrouvent une partie des élus pour l'an2 de chaque mandat.

Les projets figurant dans les programmes des divers CME concernent prioritairement la vie des écoliers (circulation devant l'école, jeux dans la cour, vie à la cantine et qualité des repas, ...), la vie quotidienne au Touvet (installation de jeux dans le village, souhaits d'embellissement et de fleurissement), l'environnement (tri, limitation des déchets), et divers projets solidaires (rencontres des anciens du village, aides humanitaires). Ces intentions rejoignent souvent - et ainsi consolident - ce qui se travaille dans le Conseil municipal des « grands » !

Parmi de nombreuses réalisations des CME on retient : la mise en valeur du site Bresson depuis le skate park en 2005 jusqu'à la récente tyrolienne installée fin 2022 ; des actions humanitaires multiples avec récoltes de jouets, bourse aux livres pour aider une école africaine, plantation et vente de tulipes au profit de l'association de clowns à l'hôpital Soleil Rouge ; des opérations de communication avec des panneaux destinés à lutter contre les nuisances quotidiennes que sont les crottes de chien ou les mégots ; des actions liées à l'environnement, plantation de haie d'arbustes dans la plaine, plantations dans le village, ... et encore des idées construites par



l'actuel CME pour dialoguer avec tous ceux qui les ont élus par l'installation d'une boîte à idées dans la cour de l'école ou encore un recueil d'idées en direct, lors du temps périscolaire du soir.

Les élus actuels n'ont pu mener à bien tous leurs projets (« c'est ça aussi être élus ! » ont-ils dit lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier 2023). Crise sanitaire encore présente, changement d'animateurs ..., tout cela a ralenti les choses ..., mais ils ont su rebondir, ils aiment se réunir et s'écouter et se sont investi dans la préparation de cette double fête.

Souhaitons une longue vie à cette belle instance ; souhaitons aux élus actuels comme à tous les anciens de poursuivre leur travail citoyen.

Merci à toutes et tous ! Et bienvenue aux futur(e)s élu(e)s,

Tu as été membre du CME ? Fais-toi connaître !

Les anciens membres du CME du Touvet dont les coordonnées ont changé depuis leur départ de l'école primaire sont invités à se faire connaître ! Dans le cadre de l'inauguration des jeux d'enfants, le CME actuel souhaiterait inviter les « anciens » à participer à cet événement dont ils ont été à l'origine.

Contact : cme.letouvet@gmail.com,
annie.vuillermoz@letouvet.com

ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

MANDAT 2003-2005

BASTIN Théotime, BERNARD Éliott, BERNARD Vadim, CHARLET Anaïs, CHAVANNE Florent, CHEMARIN Pierre-Ange, FADOUS Lucie, FERRARIS Lucile, JACQUIER Pascale, LAGUIONIE Bastien, MARTINEZ Melvin, THERY Marie, VACHON Chloé. Encadrement : Catherine Perret, aide éducatrice école élémentaire

Mandat 2006-2008

Théotime Bastin, Éliott Bernard, Vadim Bernard, Anaïs Charlet, Florent Chavanne, Lucie Fadous, Bastien Laguionie, Chloé Vachon (anciens élus) + GRAND'EURY Antoine, LEGRAND Clément, OBIREK Manon, POTET Thibault, ROCCA Thomas, ROUX Zoé, SAGE Alexandre. Encadrement : Carole De Tullio, élue



Mandat 2008-2010

ALLOTTE Alyson, LARGE Robin, BOMEL Sophie, LEJEUNE Marie, DE TULLIO Lola, MARTEL Timmy, FALCONNIER Louise, MICHEL Théo, FERRARIS Paolo, RAVIX Éliane. Encadrement : Carole De Tullio puis Véronique Cartier en 2008, élues.

Mandat 2010-2012

ALLIOTTE Alyson, BLANC Lucile, CAMPANILE Léa, DE TULLIO Lola, DEVILLE Clémence, DUCA Arthur, DONIKIAN Méliné, FABRE Ines, FAGOT Adèle, JEGO Robin, LANGLOIS Donovan, MARTEL Timmy, RAVIX Eline, THOMAS Claire, ZIEGELMEYER Maëlys. Encadrement : Véronique Cartier, élue

Mandat 2012-2015

BUSTOS Théo, CRUVES Rémi, CULLIE Géoffroy, DECLERCK Eloïse, FABRE Théau, GAUBERT Sam, GIL Baptiste, GIRARD Antoine, GUILBAUD Salomé, RAFFENOT Tiana, RIMEY Jade, ROCCA Mathieu, RUBAT Mérylie, RUBAT Lilian, SOLIGOT Zélie. Encadrement : Arnaud Briat et Sylvie Large, élus

Mandat 2015 - 2017

AILLAUD Marie, ANSANAY Hugo, ARTIGUE Ayrton, BLANC Achille, BONTEMPS Lola, COLAS Stella, DONIKIAN Vahé, DREVON Tonin, FELTZ Roxane, LYNN-MARTINSONS Philomène, MARTINS Alexis, PICOT-GUERAUD Anaïs, SOLIGOT Adèle, VIDEAU Charlotte, VIDEAU Mathieu. Encadrement : Christine Micheloni et Sylvie Large, élues

Mandat 2017-2019

BACHELOT Timéon, BLASZCZYK Pauline, BOUVIER Wendy, CARLIEZ Thomas, DEHOUX Gabriel, DOURDARD-GALLIC Lylian, GENET Carla, LOIODICE Néo, MAUCHANT Louane, PIZZACALLA Luca, SCHWOB Tino. Encadrement : Christine Micheloni et Sylvie Large, élues



Mandat 2019-2021

COSTA Léonard, GIL Pablo, HUGONIN Camille, L'HULLIER Cléo, Le LAY Lila, LYNN-MARTISONS Sagamore, MONIN Robin, PAYET Mathieu, TIXIER Margaux, WYGLEDACZ Manon. Encadrement : Christine Micheloni et Sylvie Large, élues puis Marianna Costa et Antoine Le Tourneur, élus en 2020.

2019 : « Structure jeux extérieurs : de nouveaux exemples de jeux extérieurs sont proposés aux élus. La pyramide et la tyrolienne ont retenu toute l'attention. La pyramide a pour avantage de permettre à plusieurs enfants de monter en même temps, alors que pour la tyrolienne, il faut attendre son tour. »

2020 : « Point sur le projet d'installation de jeux d'extérieur au parc du Bresson : Pablo et Mathieu échangent des arguments très constructifs sur la question de la localisation des jeux : Clos Schmidt ou Bresson ? Tous les enfants donnent leur avis. Après discussion, la possibilité d'installer les jeux au Clos Schmidt est écartée à l'unanimité. Le site du Bresson présente l'avantage de compléter l'offre de jeux déjà présente pour des âges différents. Cependant si cette option est retenue il faudra trouver un autre emplacement pour Monsieur Carnaval. Une élue du CME propose qu'on ne brûle plus de Monsieur Carnaval pour des raisons écologiques. Un élu dessine un plan possible pour les installations » (CR du CME)



Mandat 2021-2023

BLANCQUAERT Kilian, BRAILLON Manon, DEFAY Léon, ERPELDING Léandre, FILOCAMO Robin, GUINGAND Yoann, LESAGE Zoé, MONIER Margot, PIARULLI Lisa, PINON Marion, POURCHON Céleste, ROY Corentin. Encadrement : Marianna Costa et Antoine Le Tourneur, élus puis Aline Fiard et Annie Vuillermoz, élues, à partir de novembre 2022.

2023 : 20 ans du CME et inauguration des jeux du Bresson !



Le G L'info du Grésivaudan ouvre ses pages

Vos photos peuvent être publiées dans la rubrique du magazine "Votre actu du territoire". Au détour d'une balade en forêt, à vélo en allant au boulot, en arpentant un marché fermier, en profitant d'un spectacle, d'un festival, des pistes de skis... bref, tout ce qui fait avec votre regard et votre vision de l'information, l'actualité du territoire. Une fois l'instant saisi, envoyez vos photos par mail à communication@le-gresivaudan.fr.

Attention bien respecter un niveau de qualité suffisante (300dpi), en format image (jpg, png, ...). Il faut accompagner la photo d'un titre, du lieu de la prise de vue, en indiquant les noms et prénoms de l'auteur. Ni retouche ni montage ni inscription ou sigle.

Un service de collecte spécifique

pour les personnes à mobilité réduite est mis en place sur toutes les communes passées en PAP. Ce service, actif au Touvet, prévoit un passage une fois toutes les deux semaines. Toute personne de plus de 80 ans "isolée" peut bénéficier de cette collecte s'il le demande (isolée = ne vivant pas avec une personne plus jeune et valide ou ayant un enfant vivant dans le secteur.). Ainsi que pour les personnes de moins de 80 ans prouvant une mobilité réduite : carte APA, PCH, CMI.

Avant la mise en place des PAP des ambassadeurs rendront visite à tous les foyers de la commune pour expliquer le fonctionnement de la collecte. Ils pourront aussi inscrire les demandeurs de la collecte spéciale.

Le projet « un RER à la Grenobloise »

Boostés par l'annonce d'Emmanuel Macron pour la création de RER métropolitains, une foule d'acteurs de la région grenobloise exposent un véritable plaidoyer pour cette solution ferroviaire. Entrepreneurs privés, organismes publics, représentants des territoires voisins... Autour de la Métropole, tout un territoire se mobilise.

Des trains toutes les 15 à 30 minutes en direction du Grésivaudan, de Voiron, de Saint-Marcellin et du Trièves : c'est l'ambition du projet de RER de l'aire grenobloise à l'horizon 2035. Un projet qui vise à proposer une alternative à la voiture et à améliorer la qualité de l'air.

Le projet vise à proposer un transport ferroviaire du quotidien fiable et régulier avec l'objectif d'une augmentation de près de 80% de la fréquentation du réseau à horizon 2035.

L'essentiel à retenir

- Le projet défendu par un vaste collectif des acteurs du territoire grenoblois a été identifié par le gouvernement fin 2022 comme l'un des 10 projets de ce type à développer en France.
- Le RER est destiné à être une alternative à l'usage de la voiture individuelle
- Le futur « Service Express Métropolitain » s'appuiera sur la modernisation de l'offre de train actuelle et des aménagements sur les lignes ferroviaires Rives-Brignoud, Saint Marcellin-Gières et Clelles/Mens-Grenoble.
- Le projet repose notamment sur une fréquence d'un train toutes les 15 ou 30 minutes en heures de pointe selon les axes et sur une amplitude horaire étendue.
- La mise en service complète du RER est prévue en 2035 mais des aménagements ont d'ores et déjà été engagés.

Composter on s'y met

La CCLG incite chaque habitant à faire du compostage individuel (composteur gratuit, permanences dans le territoire, ...) ou partagé.

La permanence de distribution de composteurs prévue le 26 mai au Touvet étant déjà pleine, et dans l'attente d'une autre permanence à l'automne 2023, les habitants peuvent s'inscrire sur des distributions aux alentours :

- vendredi 9 juin - 15 h à 18 h - à Froges

- vendredi 23 juin - 15 h à 18 h - à La Terrasse

Les inscriptions et toutes les informations sont disponibles en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Grésivaudan : <https://www.le-gresivaudan.fr/260-le-compostage-individuel.htm>

Tel : 04 76 08 03 03

Mail : soscompostage@le-gresivaudan.fr

INFO Grésivaudan : mis en place des colonnes des points d'apports volaires des déchets fin mai pour un basculement du système de collecte début juin.





Affaires générales

- Autorisation d'ouverture exceptionnelle Intermarché les dimanches 24 et 31 décembre 2023. (23/01/23)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Autorisation de Madame le Maire de représenter la commune devant le Tribunal correctionnel de Grenoble à l'occasion du jugement d'un administré, à se constituer partie civile pour la commune et à ce titre solliciter la remise en état du préjudice subi par la commune, à la suite de nombreuses non-conformités de travaux observées. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

Urbanisme

- Rétrocession d'une concession funéraire à la demande d'un particulier avec indemnisation de la commune à hauteur de 152€. (23/01/23)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Rétrocession d'une concession funéraire à la demande d'une habitante avec indemnisation de la commune à hauteur de 380€. (13/03/23)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Mise en place d'une procédure de Biens Vacants Sans Maître dans le cadre de la politique de protection et de mise en valeur d'espaces agricoles et naturels périurbains, dite « PAEN », prise en son volet foncier, pour identifier et vérifier des parcelles présumées sans maître en vue de pouvoir les incorporer dans le domaine communal. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

Finances

- Budget principal, décision modificative. Des recettes supplémentaires non prévues sont constatées en fonctionnement, aux chapitres 013 (atténuations de charges) et 73 (impôts et taxes). Le conseil municipal procède à l'affectation de dépenses corrélatives au budget principal pour un montant de 30 000 €, pour notamment intégrer des régularisations exceptionnelles d'indemnités effectuées en fin d'année pour certains agents. (19/12/2022)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Modification des cautions de location de salles communales car la commune est régulièrement confrontée à des problèmes de propriété des salles lors des restitutions. Pour sensibiliser les usagers à ce problème, il est créé, en plus de la caution de restitution en l'état, une caution dite « de ménage » d'un montant de 200 €. (23/01/23)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Approbation du Compte de gestion 2022 tel qu'élaboré par le Trésorier municipal. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Adoption du compte administratif du budget général de l'année 2022, en concordance avec le compte de gestion proposé par le Trésorier municipal. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Budget général : affectation des résultats 2022. (13/03/2023)
Les résultats de l'exercice 2021 sont affectés comme suit :

Résultat (excédent) de fonctionnement reporté : 189 487,72 € /
Résultat (excédent) d'investissement reporté : -87 490,86 €

Excédent de fonctionnement capitalisé : 600 000 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Vote du budget primitif 2023 pour les sections d'investissement et de fonctionnement comme suit (13/03/2023).

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 850 724 €	3 850 724 €
Investissement	2 810 686,33 €	2 810 686,33 €
Total	6 661 410,33 €	6 661 410,33 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Vote des taux de taxes locales 2023 (13/03/2023) sans augmentation de la part communale de la taxe foncière au BP 2023. Reconduction du taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti
11.18 %	22.56 %	88.20 %

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Demande d'une subvention de 1000€ au Parc Naturel Régional de Chartreuse pour l'organisation de l'événement « Macadam – Ateliers du Vivant ». (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Demande d'une subvention de 160 000€ à la région Auvergne Rhône-Alpes pour la réalisation d'une piste cyclable sur une portion de la Grande Rue comprise entre la rue de l'Ancien Tram et la rue du Magasin dans le cadre du contrat Région Ville. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Demande d'une subvention de 19 200€ au titre du « Fonds de renaturation des villes et des villages - Axe 2 » du Fonds Vert de l'État pour la renaturation des espaces publics pour poursuivre la végétalisation de la commune : abords de la cantine et de l'école maternelle, cimetière, extérieurs du Bresson, bas de l'allée du Château, future piste cyclable du bas de la Grande rue... (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Demande d'une subvention de 52 000€ dans le cadre du « Fonds Vert » de l'État pour la rénovation de l'éclairage public des terrains de sport en extérieur, terrain de foot et terrain de rugby). (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Demande d'une subvention de 179 100€ dans le cadre Fonds Vert de l'État pour la rénovation énergétique de la Salle d'animation Rurale. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Demande d'une subvention européenne FEDER de 650 000€ pour l'extension de la cantine scolaire et la création d'une cuisine de fabrication (coût total de l'opération de 1 634 419€) (13/03/2023).

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Demande d'une subvention européenne FEDER de 182 600€ pour l'extension et la rénovation énergétique de la Salle d'animation rurale (coût total de l'opération de 456 500€). (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ressources humaines

- Tableau des effectifs – création d'un poste d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe pour remplacer un agent titulaire en disponibilité pour une durée de trois ans à partir du 28 février 2023 (23/01/23)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Filière Médico Sociale - Affectation de l'Indemnité d'administration et de technicité au grade d'ATSEM principal de 1ère classe, correspondant au recrutement d'un agent au grade d'ATSEM principal de 1ère classe occupant les fonctions d'ATSEM coordinatrice. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Tableau des effectifs - création d'un poste de technicien territorial (catégorie B) à temps complet à compter du 14 mars 2023, correspondant au recrutement du chef de restauration collective. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Adhésion au nouveau contrat groupe d'assurance statutaire du personnel 2023-2026 proposé par le CDG38 pour proposer une couverture en matière de risques statutaires à compter du 1er janvier 2023 en couverture des risques d'accident de travail/maladie professionnelle ; maladie ordinaire ; temps partiel thérapeutique ; longue maladie/maladie longue durée ; disponibilité d'office ; maternité/paternité/adoption ; décès (23/01/23)

Délibération adoptée à l'unanimité.

Vie scolaire

- Subvention au RASED - Maître E et psychologue scolaire, pour soutenir le réseau qui intervient dans les écoles pour accompagner les enfants en difficulté. Aucune subvention n'ayant été versée au titre de l'année scolaire 2020-2021, il est proposé de doubler le montant de la subvention pour couvrir l'année 2020-2021 et l'année 2022-2023, soit : psychologue scolaire : 500€ ; Maître E : 500€ (23/01/23)

Délibération adoptée à l'unanimité.

Solidarité

- Contribution au FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales) dans le cadre du soutien aux victimes du séisme en Turquie et en Syrie d'un montant de 5 000 euros au FACECO. (13/03/2023)

Délibération adoptée à l'unanimité.

Installation du Docteur Cédric Porret ORL

Le Dr Porret, médecin ORL, chirurgien de la face et du cou, consulte depuis le début de l'année tous les vendredis au cabinet médical situé au 127 rue de la Perrière. Si une prise en charge chirurgicale est nécessaire, les interventions se déroulent à la clinique Médipôle de Savoie à Challes-les-Eaux. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 04 79 61 57 69.



Des jeunes lycéennes étrangères italiennes, brésiliennes et allemandes recherchent une famille d'accueil

Ces jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux, pour passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, apprendre le français et découvrir notre culture et vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et leur trouve un hébergement dans des familles françaises bénévoles.

Luise, jeune allemande de 16 ans, souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2023. Elle fait du judo, joue du piano et aime nager. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Alice, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle fait du volleyball, de la natation et aime lire et faire du vélo. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de septembre 2023. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Cristina, jeune brésilienne de 16 ans, viendra en France pour 10 mois. Elle pratique le taekwondo, fait du ballet et a de nombreux hobbies, dont le design graphique. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
v.simon@groupe-cei.fr

Responsable Locale :

Myriam LESOUF
38100 Grenoble
06.68.19.49.30
myriam.lesouef@gmail.com



Vitalité commerçante

Ferme de l'Herbepine

Après un an d'ouverture au Touvet, la ferme de l'Herbepine étoffe son offre : du pain aux fromages, des poires aux salades en passant par la viande et les jus de fruits, vous y trouverez un large choix de produits frais, de saison et locaux.

Rendez-vous chemin de la Rippe au Touvet tous les vendredis de 7h30 à 18h00.



Des macarons de stars au Touvet !

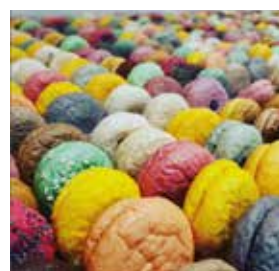
Saviez-vous qu'au Touvet sont fabriqués les macarons à l'ancienne sélectionnés pour les cérémonies des Césars et du Festival de Cannes ?

En 2012, Anthony Pourchoix, natif de la commune, a décroché la Médaille d'Or du meilleur macaron décernée par un jury de Meilleurs Ouvriers de France ! Sa recette à l'ancienne exceptionnelle lui a permis de faire la différence et d'être sélectionné pour les plus grandes occasions.

Sans gluten, sans matière grasse, sans lactose et avec le miel uniquement comme conservateur, ces petites merveilles ont la particularité de se conserver trois semaines.

« Les Délices de Manon », ou « LDM » possède une boutique à Annecy mais tous les macarons sont fabriqués au Touvet. Les habitants ont donc la chance de pouvoir se fournir directement tous les vendredis de 16h à 19h30 sur le lieu de fabrication au 320 Rue de Prépointin (ZA Le Bresson).

Petites ou grandes occasions, cadeau ou juste pour le plaisir, n'hésitez plus à goûter les macarons du Touvet !



Le nouveau restaurant du centre du village va ouvrir ses portes !

Bonne nouvelle, il sera bientôt possible de profiter d'un nouveau restaurant dans le cœur du village !

C'est avec un grand dynamisme, le goût pour la bonne cuisine et l'envie de faire découvrir que les nouveaux restaurateurs s'installent au Touvet. « KLM, Cuisine du Monde », proposera une carte variée de plats à base de produits frais et entièrement cuisinés sur place. L'ouverture est prévue pour fin avril.



État civil

Décès

JACOLIN René, Octave, Eugène, le 3 janvier 2023

REYNAUD Odette, Marie épouse PERRET, le 4 janvier 2023

MERCIER Janine, Michelle, le 1^{er} janvier 2023

PERROUX Bernard, François, Marie, le 2 janvier 2023

RUBAT Madeleine, Geneviève, le 28 janvier 2023

ROUSSEL Michel, Charles, Marie, le 20 février 2023

PEYRON Josette, le 17 mars 2023

PAPET Renée, Marthe, Simone, épouse NOLLY, le 18 mars 2023

Mariage

Youness Belhiouane
et Laure Lemoine

Le 28 janvier 2023

Naissance

Diego FRANCAVILLA

Le 19 mars 2023





Le lundi 6 mars, les élèves du Touvet ont déjeuné pour la première fois dans leur nouvelle cantine. Ravis ils ont vécu cela comme une fête, en musique, sous un tonnerre d'applaudissements !

Lumineux, spacieux, insonorisé, esthétique, le nouveau lieu de restauration scolaire a emporté l'unanimité des enfants et du personnel.

Depuis plusieurs années l'augmentation du nombre d'élèves inscrits a conduit à investir la salle du Bresson faisant office de cantine provisoire pour accueillir les 120 élèves de l'école élémentaire.

Le déploiement d'un grand projet est en cours, en lien avec

Le Projet éducatif d'abord visant un développement harmonieux des enfants, acteurs au plus près de leur territoire

Un Projet alimentaire pour qu'une cuisine de fabrication, en régie, permette de cuisiner des produits locaux, sur place, pour les écoles, la crèche, le centre de loisirs et les personnes âgées.

Un Projet environnemental, dans le cadre du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels- PAEN, pour assurer l'approvisionnement de la cantine avec des productions locales de qualité.

Avec le recrutement d'un chef cuisinier, Julien Brotel (cf photo ci-dessous) la municipalité met la dernière touche à un projet majeur pour la santé des plus jeunes convives et le développement de fins gourmets en devenir.

